

STATISTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LA POPULATION ACTIVE

DONNÉES DE NOVEMBRE 2024 (PUBLIÉES EN DÉCEMBRE 2024)

ÉLIGIBILITÉ POUR L'ASSURANCE-EMPLOI – DONNÉES DÉSAISONNALISÉES

Éligibilité pour l'assurance-emploi : À partir du 8 décembre 2024 jusqu'au 11 janvier 2025

Région d'assurance-emploi	Taux de chômage	Nombre minimum d'heures d'emploi assurables	Nombre de semaines de prestations régulières (en fonction du nombre minimum d'heures)
Fredericton-Moncton-Saint John	5,7 %	700	14
Madawaska-Charlotte	7,7 %	630	17
Restigouche-Albert	9,8 %	560	20

Si vous êtes un travailleur saisonnier, vous pourriez être admissible à 5 semaines supplémentaires de prestations

